

Des

Alpes Maritimes

Arrondissement

De Nice

Commune

de

Lucéram

Nombre de Conseillers

En exercice	15
Présents	11
Votants	13

Pour	15
Contre	0
Abstentions	0

Délibération N° 224

**Remise en exploitation
de
la Source des Vernes**

**Approbation des
dépenses du bureau
d'étude Seurec et du
coût estimatif des
travaux**

L'an deux mil vingt trois, le trois avril, le Conseil Municipal de la Commune de Lucéram, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle polyvalente du complexe «3 en 1», sous la présidence de Monsieur Michel Calmet Maire.

Etaient présents : Christiane Ricort, Jean-Louis Dalloni, Michèle Barnoin, Richard Fonti, Nathalie Chiavarino, Louis Fadas, Josiane Cordier, Didier Lambert, Evelyne Michel, Séverine Canino, formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés : Pierre Marseille par Christiane Ricort, Audrey Varro par Jean-Louis Dalloni,

Absents non représentés : Pierre Natali, Jean-Pierre Prioris

Conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil municipal.

Madame Christiane Ricort ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Dans le cadre des actions de la Commune pour renforcer la production d'eau potable sur Peïra Cava, Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal a confié la maîtrise d'ouvrage du projet de remise en exploitation de la source des Vernes au Silcen par délibération du 10 février 2023.

A ce titre, le bureau d'études Seurec, sélectionné par le Silcen, a rendu son rapport d'analyse comprenant le diagnostic des installations existantes et la proposition de solutions techniques à mettre en œuvre.

Où l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver :

- Le montant des honoraires du cabinet Seurec, pour un montant de 15 800,00 € HT
- Le montant prévisionnel des travaux, pour un montant de 227 000.00 € HT

Fait à Lucéram les jour mois et an que susdits.

Le Président de séance
Michel Calmet

La Secrétaire de séance
Christiane Ricort

